

**Zeitschrift:** La fédération musicale  
**Band:** 1 (1893)  
**Heft:** 4  
  
**Rubrik:** Les concours

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*La fête de la jeunesse*, pour soli, chœur et orch.  
*Au Général Dufour*, cantate pour chœur d'hommes et orchestre, que la *Lyre chorale* (direction M. G. Humbert), a bien voulu nous faire réentendre cet hiver.

*Dors à mes pieds*, berceuse pour chant avec accompagnement de piano et violoncelle, qui est sur le point d'être éditée ainsi que deux chœurs pour voix de femmes et un chœur pour voix mixtes.

*A la Patrie*, hymne pour chant et piano, récemment publié.

*Souvenirs de Patrie*, romance.

*Invocation, Hymne à la Patrie, Aux Suisses*, 3 chœurs d'hommes très appréciés par nos sociétés chorales.

*Élégie*, chœur pour voix de femmes, etc., etc.



## AVIS

Nous avons l'avantage d'annoncer à nos lecteurs que **LA FÉDÉRATION MUSICALE** a été choisie comme « organe officiel » par la Société cantonale des Musiques Vaudoises.

Au moment de mettre sous presse le *Comité Central de la Société cantonale des Musiques Vaudoises* vient d'informer la **Maison Henn**, Rue Grenus, 6 et 7, à Genève, qu'il vient de choisir comme pas redoublé d'ensemble imposé l'œuvre due à la plume de leur compatriote *M. Adolphe Rehberg*, de Morges, professeur supérieur de violoncelle au Conservatoire de Genève. En conséquence, la Maison Henn fera paraître cette composition dans le plus bref délai.

*On nous écrit !*

### De la Musique dans la Suisse romande.

Des hommes de cœur et de haute intelligence cherchent tous les jours à faire pénétrer dans les masses le goût et l'amour du beau. Ils combattent, avec la conviction de servir une grande et belle cause, les tendances néfastes d'utilitarisme à outrance, qui finiraient par tuer chez nous le sens artistique si ces rudes lutteurs ne leur barraient le passage.

Le *positivisme*, le *matérialisme* et l'*utilitarisme* sont les antipodes des beaux-arts : de la *Musique*, de la *Peinture*, et de la *Poésie*.

Les trois premiers sont des défaillances inhérentes à notre pauvre nature et l'homme qui ne sait pas s'y soustraire en élevant parfois son âme au-dessus des brutales réalités de la vie finira par voir s'éteindre en lui le sens idéal et rien de ce qui sort du domaine de la matière ne pourra plus le toucher ; es

grandes et saines émotions lui deviendront étrangères.

La musique surtout adoucit les mœurs, unit les cœurs dans un seul et même sentiment, rend les relations sociales plus faciles, élève les esprits ; et sœur de la peinture et de la poésie, elle jette dans le sentier de la vie des charmes indéfinissables.

Mais pour qu'elle atteigne ce but il faut avoir à un haut degré la religion de l'art ; il faut avoir la foi.

Les exécutants doivent être convaincus et enthousiastes et les auditeurs doivent avoir le respect de l'art et ajouter à ce sentiment le désir de s'instruire et d'ouvrir toujours plus large le champ de leurs jouissances intellectuelles.

Ce que nous voulons dans notre Suisse romande, c'est saisir le sens de ce que nous entendons sans avoir jamais la peine de réfléchir.

Nous éprouvons quelque épouvante à l'ouïe des œuvres un peu abstraites et nous fuions la musique dès qu'elle demande de notre pensée le plus léger travail.

Nous devons chercher la cause de ce fait regrettable dans notre éducation musicale (comme la musique fait partie intégrante de l'instruction publique depuis longtemps obligatoire en Suisse) et dans le mode d'enseigner cet art.

Bien des professeurs font de l'enseignement de la musique un métier pur et simple ; ils n'y mettent non seulement pas d'enthousiasme mais beaucoup d'indifférence ; les jeunes gens s'en ressentent. Aussi voyons-nous dans un pays dont pas un citoyen ne devrait ignorer au moins les premiers éléments de cet art, peu de vrais musiciens, beaucoup de mécaniques plus ou moins perfectionnées et une foule indifférente et insensible.

[A suivre].

M. M.

Il est clair que nous laissons à notre correspondant toute la responsabilité de ses assertions. Quelques-unes nous paraissent un peu absolues, aussi comptons-nous y revenir lorsque nous aurons publié en entier son intéressant travail.

La Rédaction.



## LES CONCOURS

Monsieur,

Vous me demandez mon opinion au sujet des concours de sociétés de chant tels qu'ils existent chez nous et auxquels vous avez consacré un article dans votre dernier numéro.

Je suis bien de votre avis quant à la valeur artistique de ces concours et, depuis longtemps j'en vois les défauts ; en théorie, leur but est excellent, patriotique et artistique en même temps, en pratique ce n'est plus tout à fait ce-

la : l'union et la confraternité qu'ils sont censés développer chez les chanteurs, se transformant parfois en rivalités et l'art musical qu'ils sont censés populariser est relégué au second plan par le désir qu'ont les sociétés concurrentes de décrocher un prix : coupe, médaille ou autre objet de ferblanterie artistique. L'art, la musique y figurent en somme comme accessoires et de fait ces joutes n'ont ni plus ni moins de valeur au point de vue artistique que les matchs au billard et aux échecs, que les courses de chevaux et de vélocipèdes.

Mais ce ne sont là que les défauts de l'institution et votre article me semble faire trop bon marché des avantages très réels de ces concours.

Pour vivre l'art musical a besoin d'exécutants stylés, de voix souples et exercées qu'on ne peut former qu'au moyen d'études fatigantes et ardues. Or comment obtenir d'amateurs, sans grande culture artistique, pour lesquels les beautés de l'art ne peuvent encore être qu'un très faible stimulant, qu'ils s'astreignent pendant des mois à des exercices journaliers et musicaux, si l'on ne peut pas leur faire entrevoir au bout de leur peine, un résultat palpable, un succès tangible reconnu par un jury compétent.

Je sais bien que le succès, représenté par un prix n'est qu'un hochet, et que le hochet est un moyen empirique. Mais l'art lui-même n'est-il pas un hochet, hochet merveilleux il est vrai, devant lequel l'homme peut rester en contemplation sa vie durant, une fois qu'il en a saisi le charme, seulement pour apprécier ce hochet par excellence, nous sommes obligés de nous astreindre à un sorte de travail d'initiation durant lequel beaucoup perdraient courage s'ils n'aboutissaient pas de temps en temps en temps à un agrément momentané, à un petit succès d'amour propre tel que les offrent les concours.

C'est l'histoire de l'enfant auquel on enseigne la lecture. Promettez-lui, pour la fin de sa leçon, un volume de Victor Hugo ; je ne pense pas que ça le tente beaucoup, mais avant de commencer la leçon dites-lui : A la fin de la leçon, tu auras un bonbon si tu as bien travaillé : L'effet ne se fera pas attendre et le résultat au point de vue de la lecture sera meilleur.

On peut du reste contester la nécessité des concours, surtout pour les sociétés des grands centres où l'art a ses grandes et ses petites entrées ; mais on n'en contestera pas l'utilité au point de vue du développement des voix ; tant qu'il se trouvera chez nous des sociétés que les prix attirent, les concours ne cesseront d'avoir une influence sur le chant populaire et artistique.

Pour ma part, ce que je vois de mieux dans les concours, ce sont ces études ardues qui précèdent pour chaque société le jour du concours, ces moments fiévreux où chacun est à son affaire, soucieux d'entonner juste, de

soigner son émission, de prononcer clairement et de bien rythmer ; ces semaines d'entraînement, si j'ose m'exprimer ainsi, où chacun concentre toutes ses facultés sur un seul objet : bien chanter et d'où les sociétés sortent comme transformées... momentanément. C'est certainement là le plus beau résultat des concours ; résultat indirect si l'on veut, mais d'une très haute importance pour le développement artistique de l'instrument vocal dans notre pays ; tant que les concours aboutiront à un résultat pareil — si même ils n'aboutissaient qu'à celui-là — il faudrait les conserver ou bien alors les remplacer par une institution encore meilleure, mais en tous cas ne pas les supprimer.

En résumé les concours, tels qu'ils sont aujourd'hui ne réalisent pas un idéal ; ils développent le chanteur d'une façon artificielle, lui enseignant toutes sortes de procédés d'interprétation virtuose sans lui apprendre les éléments de la musique et du chant, sans faire du chanteur un véritable musicien, mais en attendant ils constituent un effort considérable et très général, un des seuls chez nous auquel prenne part toute la population : citadins, villageois et campagnards, et dans un pays neuf, comme l'est le notre, artistiquement parlant, un effort même maladroît n'est jamais à dédaigner.

J'en conclus qu'il faut bien se garder de renoncer aux avantages de cette institution si populaire et si facile à perfectionner. Tâchons plutôt d'organiser nos concours de façon à ce que les sociétés, qui ne sont pas stylées dans toutes les branches de l'art du chant, soient incapables d'y obtenir des succès, et bornons-nous à reprendre l'ouvrage de nos devanciers là où ils l'ont laissé. Voyez que d'heureuses améliorations les concours ont déjà reçues depuis qu'ils existent, combien ils ont contribué à propager le goût du chant jusque dans nos campagnes, combien ils ont stimulé le zèle des chanteurs et surtout combien ils ont relevé les productions de nos sociétés de chant. Le temps n'est déjà plus où une société pouvait enlever un premier prix avec n'importe quelle bagatelle de son répertoire. Pour concourir, une société doit travailler des morceaux imposés, difficiles, — souvent trop —, elle doit compter parmi ses membres un certain nombre de bons lecteurs, de musiciens sûrs et quant à aller au concours comme à une partie de plaisir : *tempo passati*.

Malgré cela il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, et les concours n'auront dit leur dernier mot que lorsqu'ils seront transformés en de véritables examens, lorsque le jury aura le loisir d'examiner individuellement chaque membre d'une société dans les différentes branches du chant, lecture, rythme, émission, diction, etc. Les concours y perdront de leur brio, c'est vrai, mais combien les résultats artistiques n'en seraient-ils pas supérieurs !

Voilà, me semble-t-il, le sens dans lequel les concours doivent être perfectionnés.

Mais nous n'en sommes pas encore là, en attendant conservons notre institution, transformons-la au fur et à mesure des besoins dans le sens indiqué et surtout atténuons à chaque occasion par l'audition d'une grande œuvre artistique, chantée en commun par toutes les sociétés, ce que ces joutes ont de terre à terre et d'anti-artistique : cela d'abord, pour dissiper les rivalités que font naître les concours parmi les chanteurs et ensuite pour que les chanteurs comprennent qu'ils ne chantent pas seulement pour obtenir un prix, qu'ils ne sont pas venus là seulement pour lutter d'habileté avec d'autres moyens et que le but essentiel de leur réunion est de se grouper en grand nombre pour faire vivre une de ces grandes conceptions artistiques qui touchent le cœur, élèvent l'âme, et « rendent l'homme meilleur », comme dit Wagner.

C'est ainsi que nous arriverons peut-être avant longtemps à faire comprendre à tous nos chanteurs que l'art se suffit à lui-même, que par lui-même il est digne de tous nos efforts et alors nous pourrions supprimer les concours comme l'enfant grandi jette le hochet qui a servi à lui faire faire les premiers pas.

E. R.



### Fédération Musicale Genevoise.

La Commune de *Chêne-Bougeries* était en fête dimanche 23 juillet. Elle avait été choisie comme lieu de la troisième réunion de la Fédération Musicale Genevoise et s'est montrée digne du choix dont elle avait été l'objet.

Les Sociétés avaient pris rendez-vous à 10 h. et demie à la campagne Monnet et les invités, parmi lesquels nous avons remarqué MM. *Dufour* et *Didier*, conseillers d'Etat, *Leclerc*, chancelier, *Triquet*, secrétaire du Grand Conseil, *Rully*, maire de Vandœuvres, *Stamm* et nos collègues de la presse s'étaient réunis à la Mairie où M. le major *Burriel*, conseiller municipal et membre du Comité d'organisation leur a souhaité la bienvenue et où M. *Empeyly* leur a remis une médaille commémorative.

Le cortège s'est ensuite formé et s'est rendu sur la place où a eu lieu le banquet qui réunissait 700 participants.

Au dessert, *M. Rock*, major de table a donné lecture d'un télégramme de M. G. *Ador*, conseiller d'Etat, empêché de venir et a donné la parole à M. *Empeyly*, maire de Chêne-Bougeries et président du Comité d'organisation. M. *Empeyly* à qui revient une bonne part de la réussite de cette fête, a souhaité la bienvenue aux autorités ; il porte un toast à la Fédération, à son Comité, aux

sections qui en font partie, au Conseil d'Etat, aux Communes voisines et aux dames.

M. *Dufour*, président du Conseil d'Etat, remercie pour l'invitation adressée au Conseil d'Etat ; il salue en la Fédération un nouveau fleuron ajouté à nos institutions. Honneur à M. *Raymond* qui, dit-il, a eu l'initiative et a su mener à bien cette institution qui aura pour résultat un rapprochement plus intime des citoyens.

M. *Dufour* boit à la patrie, célébrée dans nos fêtes, et qui est la préoccupation de tous nos instants, patrie qui, quoique petite en territoire, est grande et généreuse.

Il termine par cette brillante péroraison : « Enfants de la patrie, jeunes gens et jeunes filles, il faut que, dans cette troisième fête de la Fédération, au moment de baptiser votre bannière, avoir le dévouement et l'abnégation, il faut que la véritable harmonie règne entre vous, aussi bien que par les accords de vos voix et de vos instruments. »

MM. *Triquet* et *Didier* prononcent également quelques paroles très applaudies.

M. *Empeyly* prend la parole pour rendre compte d'une souscription organisée par M. *Louis Caillat*, président d'honneur de la fanfare de Vernier et lui, pour offrir un cadeau à M. *Raymond*. M. *Empeyly* propose d'envoyer un télégramme à M. *Caillat*, empêché par la maladie de se rendre à Chêne et forme des vœux pour son rétablissement, vœux auxquels nous nous joignons sincèrement.

M. *Empeyly*, au nom de toutes les sections de la Fédération, prie M. *Ch. Raymond*, fondateur et président du bureau de la Fédération Musicale Genevoise, d'accepter le cadeau qui lui est offert. Ce cadeau, qui est une corbeille en argent fort artistique, sortant des ateliers de M. *Jamin*, porte l'inscription suivante : « La Fédération Musicale Genevoise (Campagne) à son dévoué président central. »

M. *Raymond* remercie pour cette preuve de sympathie et exprime combien il est heureux d'avoir pu grouper les sociétés de la campagne. Il montre les progrès accomplis par la Fédération : en 1891, au Plan-les-Ouates, 12 Sociétés prenaient part à la première réunion ; l'année dernière, au Petit-Saconnex, 17 ; cette année il a la joie d'en compter 21 ; il espère que les quelques sociétés qui ne font pas encore partie de la Fédération ne manqueront pas de le faire. Il remercie tous ceux qui ont bien voulu l'aider, la *Lyre* de Chêne-Bougeries, M. *Empeyly*, etc ; il termine en présentant le drapeau et dit en le confiant à la *Lyre*, qu'il espère le voir longtemps encore dans les fêtes de la Fédération.

M. *Tissot*, au non de la *Lyre*, remercie M. *Raymond*.

M. *Rully* porte un toast à la Commune de Chêne-Bougeries.

M. *Court*, au non de l'*Echo du Mandement*, de Satigny, demande que l'on